

FISCALITE DE L'IMMEUBLE D'ENTREPRISE

Objectif pédagogique et opérationnel

Intégrer dans ses pratiques la situation fiscale d'un immeuble d'entreprise et l'actualité s'y rapportant
Accompagner efficacement ses clients dans le cadre d'un projet d'investissement d'un immeuble d'entreprise

Pré requis

Aucun

Public

Dirigeants
Juristes
Responsables et collaborateurs comptables
Conseils en investissement immobilier
Asset managers

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Exposés – Tableaux de synthèse
Simulations et exemples chiffrés
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Durée – Modalités

3h30
Présentiel ou distanciel synchrone
(classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. L'ACQUISITION DE L'IMMEUBLE : LES FACTEURS DE CHOIX ENTRE SHARE DEAL ET ASSET DEAL

Les droits de mutation ou TVA
La valorisation de l'actif
Les amortissements
Les modalités pratiques

2. LA TVA IMMOBILIERE

Les principes
Les acquisitions et cessions en TVA
De plein droit
Sur option
Prix total ou marge / actualité en attente d'un BOFIP
Les acquisitions et cessions en droits
Les avantages / les inconvénients
L'article 257bis du CGI

3. LES SCHEMAS TYPES DE DETENTION DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Par la société d'exploitation
Par le dirigeant (directement ou SCI / impact IFI)

4. QUESTIONS/REPONSES

Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016